



www.douane.gov.dz

وزارة المالية
المديرية العامة للجمارك
Ministère des Finances
Direction Générale des Douanes



Communiqué de presse



M. Farouk Bahamid, Directeur Général des Douanes Algériennes, prendra part, pendant deux jours à compter du **Mardi 18 juillet 2018**, aux travaux de la Commission mixte algéro mauritanienne de coopération douanière.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord signé entre le Gouvernement algérien et le Gouvernement mauritanien, **le 08 novembre 2017** à Nouakchott, relatif à la création d'un poste frontalier terrestre au niveau de la bande frontalière commune, PK 75.

Ce poste est de nature à contribuer à sécuriser les frontières, faciliter la circulation des personnes et des marchandises et de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays.

Il y a lieu de signaler que ce projet s'inscrit également dans le cadre des recommandations de l'Organisation Mondiale des Douanes relatives aux contrôles coordonnés des frontières.